

<https://www.pressegauche.org/Organismes-exclus-du-Programme-des-personnes-refugiees-a-l-etranger-Quebec>



**Organismes exclus du  
Programme des personnes  
réfugiées à l'étranger - Québec  
solidaire presse la ministre  
Girault de faire marche arrière**

Date de mise en ligne : dimanche 8 novembre 2020



- Communiqués -

---

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

---

**MONTRÉAL, le 8 nov. 2020 - Le député de Laurier-Dorion et responsable pour Québec solidaire en matière d'immigration, Andrés Fontecilla, appelle la ministre Nadine Girault à revenir sur sa décision et à permettre aux organismes de continuer de participer au Programme des personnes réfugiées à l'étranger.**

Rappelons que le 28 octobre dernier, le gouvernement de la CAQ a annoncé que les organismes seraient exclus du Programme des personnes réfugiées à l'étranger pour une durée d'un an, et ce, en raison de soupçons d'irrégularités pesant sur certains de ces groupes. Pour le député de Laurier-Dorion, cette décision injuste risque de porter gravement préjudice aux personnes réfugiées bénéficiant de ces parrainages collectifs.

« Si le programme de parrainage du ministère a connu des ratés, c'est la faute du gouvernement qui a pris à la légère les signaux d'alarme des gens sur le terrain, pas celle des organismes qui travaillent d'arrache-pied pour épauler les personnes réfugiées dans leur processus d'installation au Québec. Ce n'est pas parce que des soupçons d'irrégularités pèsent sur quelques organismes que tous les autres devraient être pénalisés. Si le gouvernement a des raisons de douter de l'intégrité de certains organismes, qu'il fasse enquête et qu'il les sanctionne au lieu de punir tout le monde », martèle M. Fontecilla.

Comme le rappelle le coordonnateur de la Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes (TCRI), Neal Santamaria, de nombreux citoyens et résidents québécois dépendent de ces organismes pour parrainer une personne réfugiée.

« Si le MIFI a vraiment à coeur l'accueil et la protection des personnes réfugiées au Québec, pourquoi prive-t-il des centaines de familles d'être enfin réunies avec leurs proches ? Cette sanction est non seulement injuste et arbitraire, mais elle porte un coup dur à l'immigration humanitaire dans son ensemble. Les personnes réfugiées contribuent largement à faire du Québec une société plus riche et plus diversifiée, il est complètement injuste de les laisser tomber ainsi », fait valoir M. Santamaria.

« Au lieu de simplement mettre le programme à l'arrêt, Mme Girault doit faire une réforme en profondeur du système de parrainage et remettre en question son fameux système de loterie, qui fait fi de la gravité de la situation personnelle de chaque personne parrainée et de la capacité des organismes de les accueillir convenablement. Si la ministre prenait cinq minutes pour s'asseoir avec les organismes de parrainage, comme ils le demandent depuis longtemps, elle serait en mesure de mettre en place un programme fiable et efficace qui répond aux réalités du terrain, et ainsi d'aider les personnes parrainées qui prennent leur mal en patience depuis trop longtemps déjà », conclut Andrés Fontecilla.